

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Edition Chronologique n°36 du 25 septembre 2009

PARTIE PERMANENTE
Direction générale de la gendarmerie nationale (DGGN)

Texte n°15

ARRÊTÉ

portant dissolution de la brigade territoriale de Cruas (Ardèche).

Du 28 août 2009

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA GENDARMERIE NATIONALE : *service des opérations et de l'emploi ; sous-direction de l'organisation et des effectifs ; bureau de l'organisation des formations.*

ARRÊTÉ portant dissolution de la brigade territoriale de Cruas (Ardèche).

Du 28 août 2009

NOR D E F G 0 9 5 2 1 3 1 A

Références :

Code de procédure pénale, notamment ses articles 15 et R.15-22 à R.15-26 (n.i. BO).

Code de la défense - partie réglementaire, III.

Loi n° 2009-971 du 3 août 2009 (JO n° 180 du 6 août 2009, texte n° 3 ; signalé au BOC 33/2009. ; BOEM 350.1.1).

Décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 (JO n° 174 du 28 juillet 2005, texte n° 3 ; BOC, p. 6245. ; BOEM 120-0.1.3).

Pièce(s) Jointe(s) :

Une annexe.

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 650.2

Référence de publication : BOC N°36 du 25 septembre 2009, texte 15.

Art. 1er. La brigade territoriale de Cruas (Ardèche) est dissoute à compter du 1^{er} septembre 2009. Corrélativement, la circonscription de la brigade territoriale de Le Teil (Ardèche) est modifiée dans les conditions précisées en annexe.

Art. 2. Les officiers, les gradés et gendarmes de la brigade territoriale de Le Teil exercent les attributions attachées à leur qualité d'officier ou d'agent de police judiciaire dans les conditions fixées aux articles R.13 à R.15-2 et R.15-24 1° du code de procédure pénale (1).

Art. 3. Le commandant de la région de gendarmerie de Rhône-Alpes, commandant la gendarmerie pour la zone de défense Sud-Est, est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*Le général de corps d'armée,
major général de la gendarmerie nationale,*

Jacques MIGNAUX.

(1) n.i. BO.

ANNEXE.

BRIGADES TERRITORIALES.	CIRCONSCRIPTION ACTUELLE.	CIRCONSCRIPTION NOUVELLE.
Cruas	Cruas	(dissolution)
	Meysse	
	Saint-Bauzile	
	Saint-Martin-sur-Lavezon	
	Saint-Pierre-la-Roche	
	Saint-Vincent-de-Barrès	
Le Teil	Alba-la-Romaine	Alba-la-Romaine
	Aubignas	Aubignas
	Le Teil	Cruas
	Rochemaure	Le Teil
	Sceautres	Meysse
		Rochemaure
		Saint-Bauzile
		Saint-Martin-sur-Lavezon
		Saint-Pierre-la-Roche
		Saint-Vincent-de-Barrès
		Sceautres